

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 3 octobre 2022

Date de l'annonce publique : 23/09/2022

Date de la convocation des conseillers : 23/09/2022

Mode de participation

Présences	(12) Strecker, Erny (échevin) - Reding, Edy (échevin) - Ballmann, Bettina (conseillère) - Brix, Nadine (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Lourenço Martins, Angelo (conseiller) - Michels, Daniel (conseiller) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Inglebert, Alain (secrétaire communal).
Visioconférence	(1) Jungen, Tom (bourgmestre).
Procuration	(0) Néant.
Absences	(0) Néant
Référence	CC.2022-10-03 - 4.04
Point de l'ordre du jour	4.04
Objet	Foyer Eist Heem, Berchem - Rénovation du bâtiment et extension du premier étage - Devis supplémentaire.

Le conseil communal,

Vu le devis supplémentaire relatif aux travaux de mise en conformité du Foyer du jour à Berchem ;
Considérant que le devis estimatif supplémentaire, établi le 9 août 2022 par le service technique communal, présente un coût total hors taxes de 200.854,70 € ;

Considérant que ce devis supplémentaire s'établit comme suit :

1. Travaux supplémentaires dans le cadre de la mise en conformité.....	163.696,70 €
2. Suppléments pour honoraires	25.000,00 €
3. Divers et imprévus	12.158,00 €

Considérant que le coût du projet passe ainsi de 415.000,00 € à 650.000,00 € en raison des suppléments ci-dessus ;

Vu la délibération du 20 mars 2017 portant approbation du devis remanié relatif à la rénovation du bâtiment du Foyer Eist Heem et à la construction d'une annexe sur la terrasse en vue de l'aménagement d'un bureau ;

Vu l'article du budget de l'exercice 2022 spécifié ci-après :

Article	Libellé	Crédit budgétaire
4/221/221311/14001	Foyer Eist Heem, Berchem - Rénovation du bâtiment et extension du premier étage	107.398,70

Vu le règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment les dispositions spécifiques applicables aux marchés publics relevant des collectivités territoriales et des entités assimilées ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le devis supplémentaire relatif aux travaux de mise en conformité du Foyer du jour à Berchem.

Devis supplémentaire	Montant en €
1. Travaux supplémentaires dans le cadre de la mise en conformité	163.696,70
2. Suppléments pour honoraires	25.000,00

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 3 octobre 2022

Référence

CC.2022-10-03 - 4.04

Point

4.04

Objet

Foyer Eist Heem, Berchem - Rénovation du bâtiment et extension du premier étage - Devis supplémentaire.



Devis supplémentaire	Montant en €
3. Divers et imprévus	12.158,00
Total hors TVA	200.854,70
TVA 17% sur travaux et honoraires	34.145,30
Total général	235.000,00

Montant « Total général » en euros et en toutes lettres

Deux cent trente-cinq mille.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 13 octobre 2022

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

Pour le secrétaire empêché,
le fonctionnaire délégué